



L'usine en bois et paille de Seuil récompensée



L'agence toulousaine Seuil Architecture a reçu début septembre le Grand Prix du jury et le Prix de la construction de bâtiment tertiaire aux Trophées de la construction 2019, ainsi que le Grand Prix bas carbone dans la catégorie « bâtiment » aux Green Solutions Awards organisés par le réseau Construction 21. C'est leur travail pour la réalisation de l'usine de la Scop Aerem, fabricant d'équipements pour l'aéronautique, le spatial et le domaine pharmaceutique, livrée en début d'année à Pujaudran (Gers), qui a été salué.

« Le client souhaitait réunir ses deux sièges, mais n'avait pas de programme précis », relate Leslie Gonçalves, cogérante de l'agence. Pour ce projet d'une surface de 3 700 m² en R + 1, Seuil Architecture a tenu à apporter des plus-values : la maîtrise d'usage, acquise au travers de leur opération d'habitat participatif à Toulouse, et l'engagement environnemental. Le projet a été défini après des échanges au sein d'un comité de pilotage réunissant des représentants de l'atelier d'usinage, de l'administration, de la direction et du bureau d'études.

www.lemoniteur.fr

Pays : France

Dynamisme : 20



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Géothermie et panneaux photovoltaïques. « On a perçu qu'il y avait un problème de cloisonnement entre les services », note Leslie Gonçalves. Les bureaux ont donc été placés au cœur de l'usine, dans une travée centrale, entrecoupée de patios, avec un parcours client à l'étage qui donne sur la fabrication. Pour répondre à la volonté d'Aerem de réduire l'impact environnemental et de viser la durabilité, Seuil Architecture a fait de l'usine un bâtiment à énergie positive (Bepos) en optant pour une enveloppe performante, constituée de caissons en bois et de 3 000 bottes de paille - en contact avec un pare-vapeur, elles assurent l'isolation acoustique et thermique -, un chauffage et un rafraîchissement en géothermie avec 23 forages, et des panneaux photovoltaïques pour faire de l'usine un bâtiment Bepos.

Pour la partie atelier, un plafond en bac perforé avec double lit isolant a été installé, en raison de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). A l'extérieur, l'obligation de gérer les remblais et les déblais a incité les architectes à aménager des accès sur deux niveaux. Le coût de travaux de cette réalisation s'élève à 5 M€, dont 10 % ont été subventionnés par l'Ademe et la région Occitanie.